



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

Séance ordinaire du lundi 2 mai 2022, à 19 h 30

## ORDRE DU JOUR

### 1. Législation

- 1.1. Ouverture de la séance et constat du quorum
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 avril 2022
- 1.4. Avis de motion – règlement 822-2022, modifiant le règlement 801-2022 code d'éthique des élus

### 2. Administration générale

- 2.1. Approbation des comptes à payer et payés
- 2.2. Dépôt du rapport financier et rapport du vérificateur 2021
- 2.3. Contribution financière au Réseau des femmes élues

### 3. Urbanisme et mise en valeur du territoire

- 3.1. Adoption du règlement 820-2022 modifiant le règlement de zonage 390-1991, ayant pour effet de permettre, sous certaines conditions, un logement complémentaire à l'intérieur d'un bâtiment résidentiel dans les zones 1-R-13, 4-R-05 et 4-R-07
- 3.2. Demande de dérogation mineure 2022-154 – Lot 6 057 492, du cadastre du Québec (rue Grégoire)

### 4. Loisirs et Culture

- 4.1. Réaménagement des sentiers du Parc du Chalet des loisirs– Acquisition de mobiliers de parcs
- 4.2. Entente 2022 – Musée d'art de Joliette
- 4.3. Camp de jour 2022 – Embauche de ressources humaines
- 4.4. Prolongement de la piste cyclable – acceptation des avenants de la firme Services EXP
- 4.5. Avis de motion – règlement d'emprunt 821-2022, modifiant le règlement 807-2021

### 5. Voirie

- 5.1. Coupe de l'herbe en bordure des chemins municipaux 2022 ou 2022-2023 – Octroi de contrat
- 5.2. Tonte de gazon 2022 ou 2022-2023 – Octroi de contrat
- 5.3. Balayage des rues et stationnements municipaux 2022 ou 2022-2023 – Octroi de contrat
- 5.4. Embauche de journaliers saisonniers au Service des travaux publics, parcs et immeubles

### 6. VARIA

### 7. Période de questions

**Prochaine séance du conseil le  
6 juin 2022, à 19 h 30**